

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

rôles Question écrite n° 5423

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au budget sur le fait qu'il peut être utile à un électeur ou à un contribuable local de vérifier l'état global et l'état individuel des impôts locaux perçus dans la commune. Il souhaiterait notamment savoir si un contribuable peut demander à connaître le montant exact des impôts fonciers acquittés par un autre contribuable de la commune, ainsi que l'assiette de l'impôt correspondant et le détail des abattements. Si oui, il souhaiterait connaître la procédure à suivre.

Données clés

Auteur: M. Jean Louis Masson

Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 5423 Rubrique : Impôts locaux Ministère interrogé : budget

Ministère interroge : budget
Ministère attributaire : budget

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3637 Question retirée le : 22 décembre 1997 (Fin de mandat)